

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

41

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME HELIE) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Soutien aux associations culturelles - Conventions d'objectifs et de moyens – associations Risk, Traversées Baroques, Vortex

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

En consacrant près de 23% de son budget à la culture, la Ville de Dijon marque sa volonté de soutenir la création artistique et de permettre au public de bénéficier d'une offre particulièrement riche et diversifiée dans les domaines du patrimoine, des arts visuels, du cinéma, du spectacle vivant (musiques, danse, théâtre, arts du cirque, arts de la rue) de la lecture ou encore de la culture scientifique et technique.

L'action de la Ville en faveur de la culture se traduit notamment par le soutien important apporté au secteur associatif. Ainsi, ce sont plus de 220 associations qui ont été soutenues en 2016, pour un montant global de 3,3 millions d'euros.

Afin de favoriser l'accompagnement des associations les plus structurantes dans leurs esthétiques pour le territoire, il est proposé de formaliser le partenariat entre celles-ci et la Ville par la conclusion de

conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM), précisant les objectifs partagés faisant l'objet du soutien financier de la collectivité.

Les premières conventions proposées et annexées au présent rapport concernent les associations Vortex, Risk et Traversées Baroques. La Ville souhaite à travers ce choix promouvoir notamment différents courants musicaux (musiques électroniques - association Risk ; musiques baroques - Traversées Baroques) et soutenir la jeune création plastique contemporaine (association Vortex).

D'autres grands secteurs de la création artistique feront également l'objet de conventions dans les prochains mois.

Ces conventions sont conclues pour une durée de trois ans renouvelables sous certaines conditions après évaluation des actions des associations au regard des objectifs et des indicateurs d'évaluation tels qu'ils auront été formalisés.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver les projets de conventions d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville et les associations Risk, Traversées Baroques et Vortex et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

2 - m'autoriser à signer les conventions particulières ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ